CCD (formation initiale et modules complémentaires) - Parcours 2026

MAJ : Vendredi 06 novembre 2026

Public

Chargés de conseils et de développement en action sociale; Conseillers techniques d'action sociale; Conseillers territoriaux; Conseillers thématiques

Pré-requis

Formation initiale : ancienneté de 6 à 18 mois dans le poste. Tous les modules sont obligatoires, le picking n'est pas autorisé.

Modules complémentaires : avoir suivi la formation initiale et/ou être en poste depuis plus de 2 ans

Modalités pratiques

Possibilité de suivre les modules socle commun action sociale en e-learning, dès la prise de poste
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

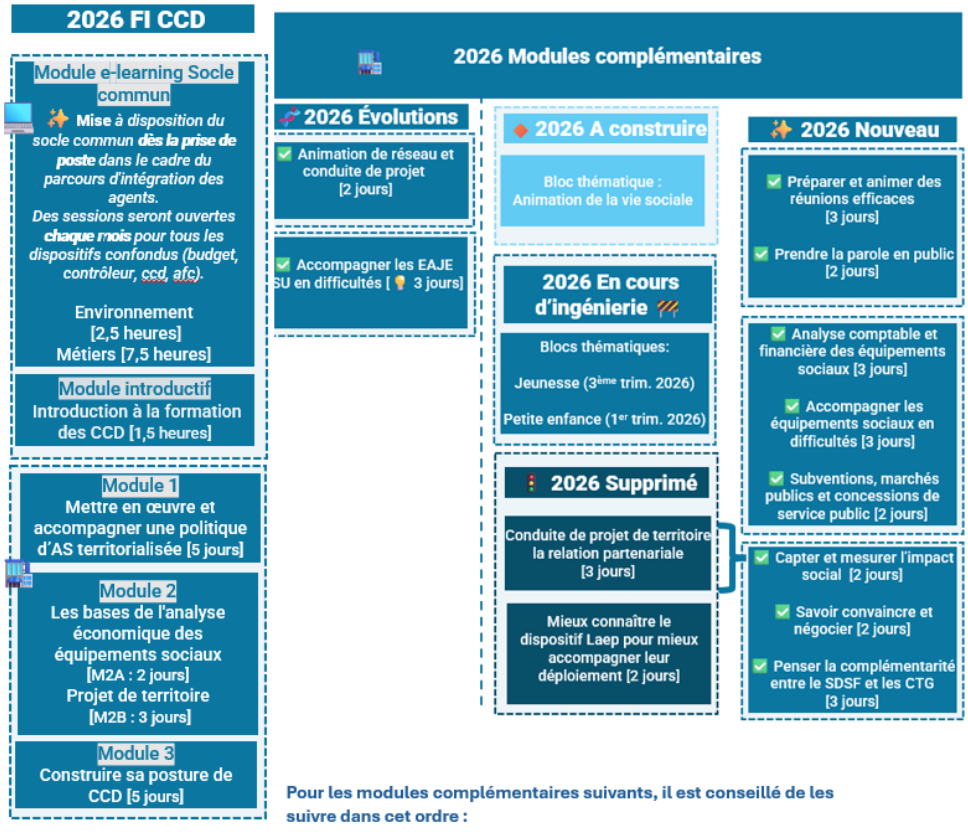
Catégorie

Formations nationales
CCD (Chargés de conseil et développement)

Objectif professionnel

Professionnaliser les chargés de conseils et de développement, lors de leur prise de fonction et tout au long de leur parcours professionnel.

Contenu



Tarifs

2500.00

Modalités d'animation

Formation initiale : classe virtuelle, E-learning, Présentiel

Modules complémentaires : présentiel

Formateur

Effectif

8 à 12 stagiaires

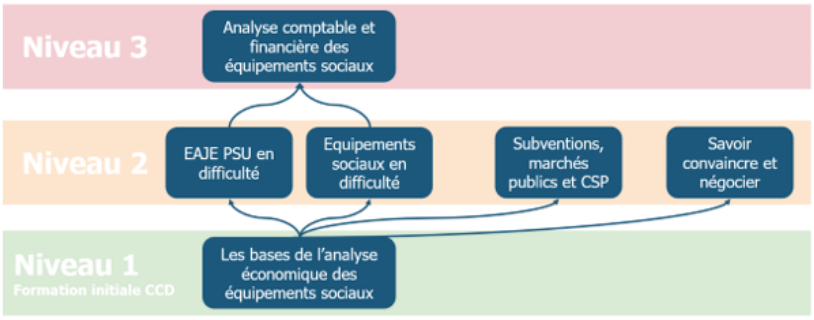
Taux de satisfaction

Tarification

2500 € le parcours complet

Tarif / Coût stagiaire

2500.00



Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d’accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d’une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d’accompagnement aux personnes ou d’une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43